

RETRAITES : LE PIRE EN PREPARATION

LE Congrès de Dijon a mis en perspective de réelles alternatives en rupture avec la mise en pièces des solidarités et du service public. Au sortir de ce congrès, il nous faut amplifier l'offensive et engager la bataille des idées pour contrer les plans de communication du gouvernement. En effet, ce dernier ne dispose plus que de cette voie pour justifier de nouveaux reculs et frapper toujours plus fort les plus fragiles alors que la crise n'a pas fini de produire ses effets.

Par une succession d'annonces distillées dans la presse, le gouvernement cherche à tester l'opinion sur les retraites. Cela relève de manœuvres tacticiennes pour repousser le moment où il dévoilera enfin l'ampleur des coups qu'il entend asséner aux salariés et retraités du privé comme du public (suppressions massives d'emplois, baisse des salaires des fonctionnaires par l'augmentation de la part dite « cotisations retraites », augmentation de l'âge légal de départ à la retraite et par suite de l'âge au-delà duquel la surcote ne s'applique pas...).

S'agissant de l'enseignement supérieur et de la recherche, les annonces lénifiantes de V. Pécresse concernant l'accès au Grand Emprunt ne dupent personne en tentant de masquer la réalité, alors même que la réalité des fonds n'est pas avérée et que les établissements déjà écartés du plan campus ne seront pas repêchés.

De nombreuses voix condamnant la loi LRU et sa mise en œuvre se joignent maintenant à celle du SNESUP qui, dès sa promulgation, en août 2007, avait sollicité en vain les parlementaires pour tenter un recours contre cette loi devant le conseil constitutionnel. Le SNESUP se félicite que le conseil d'Etat reconnaisse maintenant comme fondées les critiques qu'il avait portées il y a trois ans. Il déplore

néanmoins que cela conduise à reporter une nouvelle fois la réponse du conseil d'état concernant les recours qu'il a déposés contre les décrets « comités de sélection » et « enseignants-chercheurs ».

Au sortir d'une réunion FSU-Ministère du Travail à laquelle le SNESUP a été associé ⁽¹⁾, le gouvernement a émis une série d'options qu'il entendait tester sur les organisations syndicales. Dans toutes les hypothèses, ce sont des reculs importants qui sont envisagés. Tout est bon pour faire des économies sans jamais aborder la question des financements. Il n'est pas question de prendre en compte la moindre année d'études. Outre l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite et de la durée de cotisation, le gouvernement envisage de nouveaux scénarios revenant sur le calcul des pensions dans la fonction publique sur les 6 derniers mois (augmentation de 6 mois à 10 ans ; régime mixte 50 % sur 6 mois, 50 % sur 25 ans...), de supprimer les avantages familiaux ou encore de promouvoir financièrement le « temps partiel des seniors » après l'âge légal de départ à la retraite !

Tous ces scénarios sont porteurs de reculs. Refuser ces régressions, c'est faire de la mobilisation interprofessionnelle du 24 juin prochain pour les retraites, l'emploi, les carrières, les salaires, contre la précarité, un succès massif.

Tous en grève et massivement dans la rue le 24 juin !

Paris 14 h de République à Nation.

(1) voir communiqué FSU en préparation.

Extraits du communiqué SNESUP-SNEP-UNEF du 8 juin 2010

"Du sport pour tous à l'université, un droit à conquérir !"

L'UNEF, le SNESUP et le SNEP, trois organisations majoritaires dans leurs secteurs, s'associent pour lancer une campagne publique en faveur du développement du sport à l'université.

[...] Alors que nombre de grandes écoles et classes préparatoires ont rendu le sport obligatoire dans leur formations (ENA, polytechnique...), il ne l'est pas pour l'université sauf à de rares exceptions. Pourquoi ce qui serait légitime pour certains –dans les filières les plus élitistes- ne le serait-il pas pour tous les étudiants ? [...]

Dans une lettre ouverte au Président de la République et à la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, L'UNEF, le SNESUP et le SNEP demandent que les décideurs politiques et universitaires reconnaissent enfin la valeur culturelle et universitaire du sport dans

la formation et la vie de l'étudiant. Elles demandent pour cela :

- La création d'une UE sport obligatoire sur au moins un des six semestres du cycle licence dans tous les parcours de licence.
- L'obligation de proposer une UE sport facultative (UEL) à chaque semestre des cursus universitaires.
- Des activités sportives accessibles à tous dans le cadre de la vie étudiante (hors validation dans les cursus).
- Le développement de la recherche en STAPS sur le sport.
- Un plan pluriannuelle pour le sport à l'université : des postes de professeurs d'EPS, d'enseignants-chercheurs, création ou rénovation des installations sportives, des crédits,...
- Un financement pérenne du sport à l'université.

Par ailleurs les organisations rappellent leur revendication d'une allocation d'autonomie pour tous les étudiants et un droit au logement.
« Assez du double discours sur le sport, Il faut des actes ! »

Voter et faire voter pour les candidats SNESUP et SNCS au Conseil Scientifique et aux Conseils Scientifiques d'Institut du CNRS,

c'est la garantie d'avoir des élus combattifs capables de résister, de rassembler et de proposer pour défendre le CNRS, son rôle et ses missions, et promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche publics.

La liste des candidat.e.s soutenu.e.s par le SNESUP et le SNCS peut être consultée à l'adresse ci-dessous :

<http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=5153&ptid=10&cid=3820>

Les votes doivent arriver par voie postale au plus tard le 8 juillet 2010 à 9h30 au Bureau de l'organisation des élections (CNRS - UPS2299 Organisation des élections-1 place Aristide Briand-92195 Meudon cedex).

A lire :

Communiqué FSU : « Amputer les salaires des fonctionnaires au nom de l'équité ! »

<http://www.fsu.fr/spip.php?article2341>

Sur le site du Monde.fr, tribune libre de Stéphane Tassel :

http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/06/10/madame-la-ministre-de-l-audace-dites-vous-commencons-par-de-la-confiance_1370011_3232.html